

Pactiser ou rester entre soi pour survivre

ELECTIONS La scission de BHV va gommer la représentation des Flamands de Bruxelles

La scission de BHV, obtenue de haute lutte en 2011 par les Flamands, aura pour effet quasi certain la disparition de toute représentation des Flamands de Bruxelles à la Chambre, au scrutin législatif de 2014.

En effet, les nouvelles règles électorales découlant de la réforme de l'Etat stipulent que seuls les électeurs des six communes à facilités de Hal-Vilvorde, réunis dans le canton de Rhode, (et non plus ceux des vingt-neuf communes sans facilités de Hal-Vilvorde) pourront voter soit pour des listes bruxelloises, soit pour des listes du Brabant flamand.

Les candidats flamands de Bruxelles devront, dès lors, trouver des électeurs dans la capitale, exclusivement. Ils seront privés de leur réservoir électoral des vingt-neuf communes sans facilités.

Comment ? En obtenant une place éligible sur une liste francophone ou sur une liste d'union (MR-VLD, PS-SPA, etc) ou encore en figurant sur une liste d'union flamande.

Mais ce n'est pas gagné, vu le contexte communautaire ultrasensible dans lequel a baigné la scission de BHV, une revendica-

tion flamande, rappelons-le.

Au Sénat, qui ne sera plus une assemblée élective, les Flamands de Bruxelles pourraient espérer un sénateur coopté.

La Chambre, élue en 2010, ne compte plus de Bruxellois néerlandophones. Steven Vanackere (CD&V), nommé ministre, a fait monter son suppléant : Michel Doomst, bourgmestre de Gooik, et Guy Vanhengel (VLD), devenu ministre bruxellois, a cédé son mandat à Lieve Wierinck, échevine à Zaventem.

En 2007 et en 2003, par contre, les bancs flamands de l'hémicycle comptèrent une Bruxelloise néerlandophone, Tinne Van der Straeten (Groen) et Anemie Neyts (VLD).

BHV : 13 élus francophones et 9 élus néerlandophones

A la Chambre, la circonscription de BHV compte 9 élus flamands et 13 francophones. A l'exception de Luk Van Biesen (VLD, Crainhem), ces 9 députés néerlandophones sont élus de la périphérie sans facilités.

Un coup d'œil aux résultats électoraux précédents indique une tendance seulement pour l'après-2014. Car la démogra-

phie évolue, Bruxelles s'internationalise, les gens déménagent, etc. (Voir ci-contre)

Les solutions ?

« Notre préférence, explique Luk Van Biesen, va à des listes de regroupement idéologique, à Bruxelles. Une liste d'union flamande à Bruxelles nous paraît peu probable car peu adaptée à un scrutin législatif fédéral, où les différences idéologiques sont fort marquées. »

Michel Doomst, lui, voit l'avenir dans la promotion de Bruxelles auprès des jeunes Fla-

mands : « *Persuadons-les de rester à Bruxelles, pour y élire leurs représentants ! En effet, la scission de BHV nous empêche désormais, en périphérie, de servir d'espace électoral de dépannage pour Bruxelles...* »

Enfin, des personnalités bruxelloises bien affirmées, comme Steven Vanackere ou Guy Vanhengel, pourraient aussi songer à se présenter en Flandre, tout en essayant de garder leur « marque de fabrique bruxelloise »

Mais là non plus, ce n'est pas gagné. ■ **MICHELLE LAMENSCH**

LE VOTE FLAMAND EN DÉCLIN DEPUIS 1989

Le vote flamand à Bruxelles. Les listes unilingues aux régionales reflètent mieux le décompte F/N que celles du scrutin fédéral de 2010, où certaines d'entre elles avaient une vocation bilingue. En 2009, on dénombrait 51.811 votes pour des candidats flamands. Soit 10,7 % de l'électorat bruxellois. Or, pour obtenir des élus, une liste doit représenter 5 % de l'électorat. On comptait 62.516 votes néerlandophones en 2004 et 67.000 en 1989, à la création de la Région.

Le vote flamand à Hal-Vilvorde. Sur la base des élections fédérales de 2010, on peut estimer que si tous les électeurs des six communes à facilités avaient voté pour des listes bruxelloises, il y aurait eu 509.035 votes à Bruxelles, dont 68.633 pour les partis néerlandophones, soit 13,48 %. Ce n'est qu'une estimation car on ne peut pas isoler les six communes à facilités des vingt-neuf autres, dans les cantons de Hal Vilvorde et parce que certains petits partis sont bilingues. M.L.